



ÉDITO



Cher-e-s habitantes
et habitants de
CHAMPAGNIER,

Nos regards sont aujourd'hui évidemment portés vers l'Ukraine. Vers la guerre bien sûr mais aussi et surtout vers la crise humanitaire d'ampleur avec plusieurs millions d'ukrainiens qui ont aujourd'hui plus que jamais besoin de la solidarité européenne.

Vous êtes nombreux et nombreuses à vous être mobilisé dès les premiers jours du conflit en faisant des dons de première nécessité en mairie pour la Protection Civile, aux Pompiers Humanitaires et Solidaires qui sont partis de CHAMPAGNIER pour acheminer de l'aide jusqu'en ROUMANIE.

Ces associations ont besoin de vous et votre soutien leur est précieux, merci à toutes et à tous.

Plusieurs foyers de la commune se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés et peut-être que demain nous serons amenés à accueillir des familles ukrainiennes au sein de notre village.

Nous nous organiserons le cas échéant pour les accompagner au mieux et pour leur apporter la paix et le réconfort le temps de cette épreuve.

En ce printemps 2022, le contraste est saisissant à CHAMPAGNIER et nous pouvons nous réjouir d'une reprise inédite depuis 2 ans de la vie sociale et associative.

Réouverture du café associatif (18 mars), fête du printemps (19 mars), tournoi de Scrabble (20 mars), Ultra Crazy Cross de CHAMPAGNIER (27 mars), LudoParty (3 avril), soirée paella du Football Club CHAMPAGNIER (9 avril) et carnaval du Sou des écoles (13 avril) sont autant d'exemples d'une respiration nouvelle, annonciatrice je l'espère d'une sortie progressive de crise sanitaire.

Le printemps c'est aussi la saison des travaux dont vous trouverez dans cet écho-champagnard quelques illustrations. Réalisés en régie par nos services techniques ils permettent d'embellir, de sécuriser ou encore d'améliorer les espaces publics communaux.

Parallèlement après une phase intense de déploiement, les premières prises fibre devraient être commercialisées dans les prochains mois (voir article dans cet Echo Champagnard).

C'est un pas important pour notre commune dans un monde toujours plus connecté et dans un contexte où les infrastructures saturent largement à CHAMPAGNIER.

Enfin dans quelques semaines, l'ensemble des électeurs français seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles.

Conformément aux critères que j'ai annoncés en conseil municipal, j'ai fait le choix de parrainer en fin de campagne un candidat à l'élection présidentielle qui n'avait à ce moment-là pas suffisamment de soutien pour se présenter.

Puisqu'il est important que le débat puisse avoir lieu et que la démocratie vive, je ne peux que vous inviter à vous mobiliser largement afin d'exprimer vos convictions, de quelques natures qu'elles soient, à travers les urnes.

Soyez assurés que l'ensemble des agents qui ont travaillé à l'organisation de ce scrutin, des conseillers municipaux qui tiendront le bureau de vote, vous attendent et vous accueilleront de leur mieux en mairie les 10 et 24 avril prochain.

Florent CHOLAT
Maire de CHAMPAGNIER
Conseiller métropolitain délégué





CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus ainsi que les enregistrements vidéos des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune www.champagnier.fr

IMMERSION CITOYENNE

Le jeudi 10 février, de 9h30 à 11h30, la classe de CM1-CM2 de Laurence LICINIO a été officiellement reçue par le Maire, Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, adjoint et Christine CAVARRETTA, conseillère déléguée.

Au programme, la découverte du fonctionnement de la Mairie, son rôle et ses missions.

Un premier apprentissage de la citoyenneté et de l'institution municipale.

Le Maire et les deux conseillers ont pris plaisir à recevoir cette classe très vivante et intéressée par le fonctionnement de la commune. Beaucoup de questions ont fusé lors de cette rencontre sympathique, qui seront approfondies par la suite avec leur enseignante.

La classe participe à un concours ayant comme sujet : "Rédige une lettre au maire de ta commune pour proposer des actions qui pourraient être mises en place pour favoriser le développement durable".

La rencontre s'est terminée par la lecture de 5 lettres, sélectionnées par vote, par les élèves de la classe.

Pour conserver une trace de ce premier moment citoyen, chaque élève est reparti avec une attestation de visite citoyenne, signée par le maire en personne ainsi que la maîtresse au nom de la classe.



JEU ESPACE 4 VENTS

INSTALLATION D'UN JEU ESPACE DES 4 VENTS

Installée aux 4 Vents le 17 février dernier la cabane pour enfants a déjà trouvé son public !

Ce nouveau jeu est le fruit du travail réalisé entre les habitants et la municipalité, dans le cadre du budget participatif de la commune.

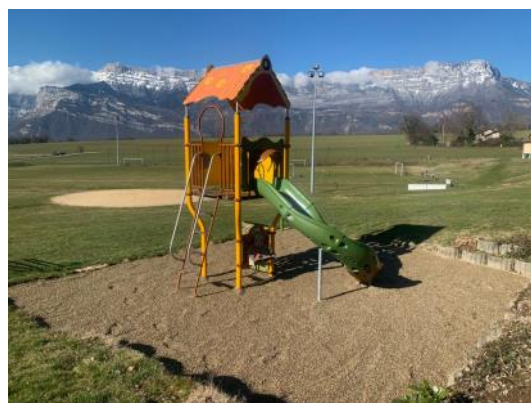
En mai 2021, vous avez été nombreux à prendre part à ce dispositif démocratique : sur 10 projets déposés, 3 ont satisfait aux critères d'éligibilité et de faisabilité et ont été présentés aux Champagnards en visioconférence, situation sanitaire oblige. S'en ai suivi un vote.

Le jeu ayant été plébiscité (45 voix contre 37 pour la remise en eau du bassin de Ferrandière et 23 pour l'installation de panneaux d'affichage pour les associations), sa mise en œuvre a pu être lancée, malgré des retards dus à la crise de la Covid-19.

Les agents des services techniques se sont attelés à la préparation du terrain, nécessaire à l'installation de ce nouvel équipement : il a notamment fallu retirer l'ancien sol, décaisser et retirer la haie. Celle-ci a été remplacée par de nouvelles végétations mêlant plusieurs essences différentes. Les scellements ont ensuite été réalisés par le prestataire début février puis le jeu installé. Les services techniques se sont chargés de l'approvisionnement et du remplissage de la fosse avec des gravillons adaptés pour les jeux d'enfants extérieurs.

Ce projet participatif aura coûté près de 15 000 € (sans compter l'investissement des agents techniques de la commune).

Le budget participatif ne s'arrête pas là. La réalisation du deuxième projet 2021 «la remise en état du bassin communal de Ferrandière» est aujourd'hui à l'étude pour une réalisation souhaitée dans l'année.





RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC



La première tranche des travaux de rénovation de l'éclairage public a été réalisée sur la commune les 14, 15 et 16 février dernier par GreenAlp. Ce sont 41 points lumineux de type ballon fluorescent qui ont été remplacés en technologie LED avec un objectif de passer à 100% en LED à l'horizon 2025 sur tout le réseau.

Ces travaux représentent la volonté et l'engagement de la commune accompagnée de la Métropole et du Département, de se doter d'équipements lumineux davantage respectueux de l'environnement en participant à la préservation des espèces animales nocturnes, tout en réduisant la consommation énergétique de son réseau d'éclairage public.

La première tranche de ces travaux bénéficie du soutien financier du Département et de la Métropole grâce au contrat vert et bleu de la métropole dans le cadre du dispositif « La trame verte et bleue dans les Villes & Villages ».



SERVICE URBANISME

LUMIÈRE SUR...LE SERVICE URBANISME

Pour toute demande de travaux, le service urbanisme vous accueille et vous accompagne dans le dépôt et l'instruction des demandes d'autorisation en urbanisme.



Constitué de deux agents, Cyril CHAPUIS, instructeur, arrivé dans la collectivité en juillet 2020, et Laurianne VALLET, assistante en urbanisme, depuis le 8 novembre 2021

Le service est joignable tous les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi sauf mercredi. L'accueil physique se fait sur rendez-vous les lundis de 13h30 à 17h30, sollicité au préalable par mail ou par téléphone.

urbanisme@champagnier.fr
Ligne directe : 04 76 98 86 99

FOCUS SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer son dossier gratuitement par voie dématérialisée depuis le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) accessible depuis le lien suivant

=> <https://depotdau.lametro.fr/gnau/#/>

Ce guichet numérique accessible sur internet vous permettra de déposer de manière dématérialisée et sécurisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis votre espace personnel, vous pourrez suivre les principales étapes de l'instruction de votre dossier.

En savoir +

Attention, toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique. Aucune saisine par mail ne sera acceptée pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



QUELQUES CHIFFRES À SAVOIR ...

En 2021, la bibliothèque a assuré 130 permanences ; accueilli 2 894 usagers et effectué 17 444 transactions (prêts et retours de documents).

356 documents ont été achetés dont 211 pour les adultes et 145 pour la jeunesse.

Pour les adultes, ce sont essentiellement des romans et des policiers mais aussi en moindre quantité des documentaires et des BD adultes. Pour les jeunes ce sont des BD, des albums et des romans, des documentaires pour les jeunes et d'autres genres d'ouvrages.

Au niveau adhérents, il y a eu 345 inscrits actifs en 2021 (2020 : 339) dont 81 nouveaux inscrits (2020 : 49) dont 219 adultes et 126 enfants.

Le nombre de lecteurs à CHAMPAGNIER se situe au-dessus de la moyenne nationale.

Les années 2020 et 2021 ont été très perturbées par le confinement et les couvre-feux, mais cela a aussi permis à la bibliothèque de se doter d'un portail qui propose de nouveaux services aux usagers.

Pour consulter et réserver les ouvrages, il convient de se connecter sur

www.bibliotheque-champagnier.fr

Votre identifiant correspond aux 4 derniers chiffres sur votre carte lecteur.

Votre mot de passe correspond à vos jours et mois de naissance (4 chiffres).

En cas de problème, merci de contacter la bibliothèque ☎ 04.76.99.83.72.

Une liste de nouveautés est disponible sur ce site.

A savoir +

Le mercredi 12 janvier dernier était un jour record

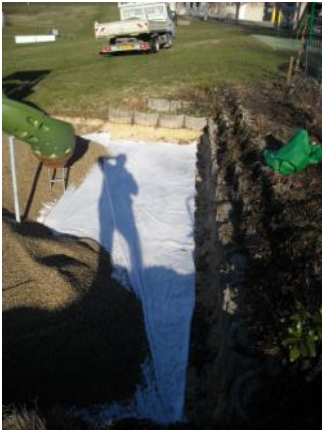
- > 56 visiteurs
- > 357 transactions (retours et retraits)

Une bibliothèque sans bénévolat est impensable, nos bénévoles fournissent environ 1 000h de travail chaque année. Un grand merci à elles !





TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES



Mise en œuvre pour l'installation du jeu aux 4 Vents

Travaux à l'école : création d'un placard, pose de patères



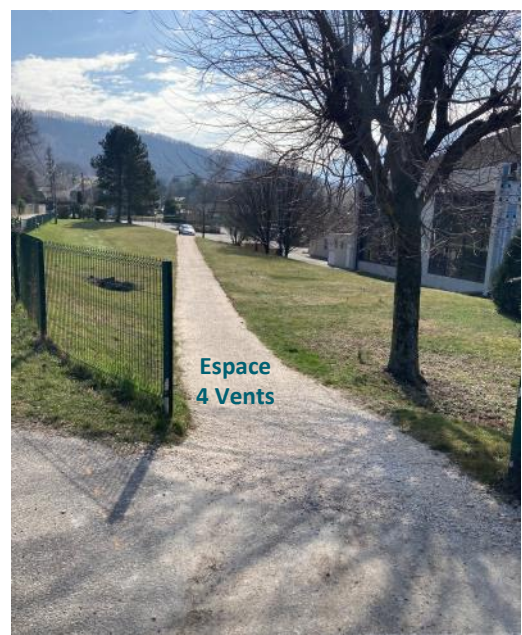
Aménagement de la Place du Laca



Création et réfection de cheminement piéton



Mairie



Espace 4 Vents





Installation de potelets de sécurité et de supports vélo à la Mairie



CCAS

DÉPART DE DOMINIQUE

Comme vous avez pu le remarquer, Dominique qui s'était installé dans l'abri bus est, sans doute, parti comme il l'avait annoncé, sans prévenir.



Après avoir vérifié que la Métro, la Croix Rouge et le 115 n'avaient plus de nouvelle de lui, qu'aucune maraude de l'agglomération grenobloise ne l'avait recroisé, après que le CCAS de CHAMPAGNIER ait fait le tour des commerçants qu'il fréquentait et vérifié qu'il n'était pas hospitalisé sur la région grenobloise, le vendredi 11 février au matin, les services techniques de la commune, Christophe, Thierry et Pascal, accompagnés par un élu, ont enlevé les débris, nettoyé et désinfecté l'abri bus.

Un grand merci à eux.

AIDE POUR L'UKRAINE



Jeudi 10 mars dernier, une réunion exceptionnelle du CCAS a eu lieu pour débattre d'une aide en faveur de l'Ukraine. Les membres ont décidé à l'unanimité d'attribuer un don de 500 € au Croix Rouge Française.

En parallèle, la commune avait organisé une collecte au profit de la Protection Civile basée à Fontaine se terminant ce jeudi soir, les services municipaux ont amené les dons à la Protection civile de FONTAINE.



“ REPAS DES « ANCIENS » ”

Le repas des Anciens aura lieu le samedi 11 juin à l'espace des 4 Vents. Une invitation sera envoyée.

Les personnes ayant 70 ans en 2022 ou les nouveaux arrivants de 70 ans et plus, peuvent s'inscrire au CCAS de la commune en contactant le secrétariat de la mairie ☎ 04.76.98.08.83





RECENSEMENT DE LA POPULATION



REMERCIEMENTS

À notre agent coordinateur, aux agents recenseurs et à tous ceux qui ont répondu dans les temps au questionnaire de l'INSEE.



INSCRIPTION ÉCOLE MADELEINE VATIN-PERIGNON

Pour la rentrée de septembre 2022, si vous envisagez de scolariser votre enfant à CHAMPAGNIER, dès à présent, vous pouvez le signaler en mairie.
Le dossier d'inscription vous sera remis ou transmis par mail.

Les documents à fournir sont :

- ✍ Copie du livret de famille ;
- ✍ Justificatif de domicile ;
- ✍ Copie des pages vaccinations du carnet de santé ;
- ✍ Certificat de radiation pour les élèves de la MS au CM2

Vous pourrez, ensuite, prendre rendez-vous avec la directrice de l'école Tania JANKOVIC, pour effectuer l'admission de votre enfant.

☎ 04.76.98.22.03



FÊTE DE LA NATURE

Dans le cadre de la fête de la nature du 21 mai 2022, la commission environnement vous propose de participer à une exposition photos sur le thème « Les animaux du plateau de CHAMPAGNIER ».

Les photos sélectionnées seront exposées à la mairie.

Animaux de compagnie, d'élevage, sauvages, grands ou petits, tout est permis.
Seule condition : la photo doit être prise sur les communes de CHAMPAGNIER, JARRIE, BRIÉ ou HERBEYS.

Chaque participant peut proposer plusieurs clichés en les téléversant avant le **22 avril** en utilisant le formulaire suivant (Compte Google nécessaire) =>

<https://forms.gle/mkFLWgggtDEL5B2j6>

En cas de problème technique ou pour plus d'information, merci de contacter Christophe BERGEROT (✉ christophe.bergerot@free.fr).

Merci pour votre participation.



CONNAISSEZ-VOUS L'ÉTANG DU TROU AUX CANARDS ?

Situé à cheval entre les communes de CHAMPAGNIER et VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET, au lieu-dit des Isles de Champagnier, proche des carrières, l'étang du trou aux canards est un lieu privilégié pour la pêche. Géré depuis de nombreuses années par l'AAPPMA de PONT DE CLAIX, l'existence de cet étang est aujourd'hui remise en cause à moyen terme dans le cadre des travaux du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du Drac.



Ce programme qui vise à limiter la vulnérabilité des territoires face aux crues du Drac prévoit dans l'un de ses scénarios l'arasement de ce plan d'eau afin de réaliser une zone de dépôt sédimentaire à la confluence entre le Drac et la Gresse. Si l'avenir du trou aux canards s'en trouve de fait compromis, il en va également de l'intérêt général des dizaines de milliers d'habitants vivant en aval de CHAMPAGNIER.





CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

L'élection présidentielle se déroulera les dimanches
10 avril et 24 avril 2022

Les élections législatives se dérouleront les
dimanches 12 et 19 juin 2022

La date de clôture des inscriptions pour pouvoir
voter lors de ce scrutin est fixée au 6 mai 2022

PROCURATION DE VOTE

Publié le 02 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Vous souhaitez faire une procuration pour les présidentielles 10 et 24 avril ou les législatives des 12 et 19 juin ?

Service-Public.fr vous explique les nouvelles règles en vigueur en 2022 et comment faire pour donner procuration à l'électeur de votre choix.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles.

Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune.

Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

En savoir +

Pour les élections présidentielles et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Pour établir votre procuration, vous pouvez utiliser la nouvelle version du téléservice de demande de procuration en ligne.

COMMENT FAIRE LA PROCURATION ?

➤ En ligne, avec le téléservice MaProcuration

Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « *Maprocuration* ».

Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

➤ Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

➤ Avec le formulaire (Cerfa 12668*03) disponible au Commissariat, à la Gendarmerie, au Tribunal ou au Consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).



ATTENTION!

Pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne (mandataire) à qui vous donnez procuration.

Si vous faites une demande par Cerfa, vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur.

Ce numéro est présent sur votre carte électorale, il peut être retrouvé sur le service en ligne «*Interroger votre situation électorale*» disponible sur Service-Public.fr.

À l'approche des élections présidentielles et législatives 2022, le Ministère de l'Intérieur lance un nouveau portail internet afin d'accompagner, électeurs et candidats, dans les différentes démarches électorales et dans la compréhension du rôle, de la finalité et des règles de l'élection. Sur le portail elections.interieur.gouv.fr l'onglet «*Démarches*» centralise l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU VOTRE PASSEPORT SONT PÉRIMÉS DEPUIS PLUS DE 5 ANS ...



Pour toute demande de création ou de renouvellement, il convient de consulter le site gouvernemental

service-public.fr

afin de pré-remplir le formulaire en ligne ou prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel auprès des communes équipées de dispositifs de prise d'empreintes digitales pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) et de passeports et dans le département de l'Isère

BOURGOIN-JALLIEU, CRÉMIEU, DOMÈNE, ECHIROLLES, EYBENS, FONTAINE, GRENOBLE, L'ISLE D'ABEAU, LA CÔTE ST ANDRÉ, LA MURE, LA TOUR-DU-PIN, LE BOURG D'OISANS, LE PONT-DE-BEAUVOISIN, LE PONT-DE-CLAIX, MENS, MEYLAN, PONTCHARRA, ROUSSILLON, ST EGRÈVE, ST MARCELLIN, ST MARTIN D'HÈRES, SASSENAGE, VIENNE, VIF, VILLARD DE LANS, VILLEFONTAINE, VIZILLE, VOIRON.



RETOUR EN IMAGES

24 AU 28 JANVIER / LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE VIT L'OLYMPISME

DU 24 AU 29 JANVIER DERNIER, LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE A FAIT VIVRE UNE SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP) AUX JEUNES CHAMPAGNARDS !

Une première pour la commune !

À l'occasion de la 6^e édition de la SOP, les animateurs des temps périscolaires et du centre de loisirs ont organisé des activités sur le thème imposé « Sport pour l'Environnement et le Climat ». Labélisé Terre de Jeux 2024, ce projet a bénéficié d'outils d'animation sur les jeux et la candidature parisienne (bulletins d'information, quiz, escape game, etc.)

C'est tout un univers sportif et culturel qui a été proposé aux enfants et aux jeunes : pratique de différents sports (saut en hauteur, Kata, touch rugby, baseball) ; mise en place d'ateliers de découverte (visionnage de l'émission de Jamy « la drôle histoire des JO ») et d'activités manuelles comme la création de flambeaux ou le coloriage de drapeaux de pays du monde. Un accent a été porté sur le handisport avec la mise en lumière et la pratique du goalball et du cecifoot.

Le mercredi au centre de loisirs, des animations ludiques ont fait le bonheur d'une dizaine d'enfants, avec notamment « le sprint des pingouins » (sur un parcours, allongé sur une planche à roulette, il faut réaliser le meilleur temps de la série) ou encre le jeu de « la banquise » (rester le plus longtemps possible sur la banquise alors que celle-ci fond au rythme de la musique).

Face à l'engouement des jeunes pratiquants, la semaine olympique et paralympique a trouvé un prolongement au centre de loisirs pendant les vacances de février, avec un focus sur les Jeux Olympiques (en écho à la dernière semaine des JO de Pékin).

Avec le concours du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère, deux expositions (les JO d'hiver de 1924 à 2014) et de Génération 2024 (discrimination et handicap) ont permis aux enfants d'appréhender de nouvelles thématiques.

En partenariat avec la commune de JARRIE, les adolescents ont expérimenté le basket fauteuil, le quad rugby et ont participé à une chasse au trésor olympique.



Zoom



sur...

LA « SOP » SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Depuis 2017, et grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) vit partout en France.

Le temps d'une semaine, des centaines de milliers de jeunes pratiquent des sports olympiques et paralympiques, découvrent et appréhendent les valeurs du sport et des Jeux en prenant part à l'aventure Paris 2024.

Les objectifs pédagogiques de cette Semaine Olympique et Paralympique sont les suivants :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements ;
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive et para sportive ;
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para sports et en intégrant des rencontres de para sports ou de sports partagés ;
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

La SOP 2021 en chiffres

- 3 000 écoles et établissements ont participé,
- + de 500 000 jeunes mobilisés,
- 76 % des projets ont sensibilisé au Para Sport,
- + de 1600 projets déposés.





RETOUR EN IMAGES

VACANCES DE FÉVRIER / CENTRE DE LOISIRS

INCLUSION SUR LE TEMPS DES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS DE CHAMPAGNIER

À travers le projet éducatif local de l'accueil périscolaire et du centre de loisir, la municipalité de CHAMPAGNIER, dans le respect de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a défini sa volonté de s'inscrire dans de nouveaux modes d'action et notamment d'accueillir des enfants en situation de handicap.

- Lutte contre les stéréotypes liés au handicap car trop de parents et de personnel d'encadrement méconnaissent (ou appréhendent) encore certains handicaps alors que ces derniers sont conciliables, sous réserve de quelques aménagements.

- Acceptation du handicap par une sensibilisation en direction des autres enfants pour permettre de « changer le regard des autres enfants ».

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite, bien sûr, deux préalables essentiels : que l'enfant soit en capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant et que le groupe accueillant soit en capacité d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie.

La municipalité, consciente de l'importance que revêt cette volonté d'inclusion, a validé une prestation particulière, proposée par le PRHEJ (Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère).

Cette prestation propose un accompagnement de l'équipe ALSH de CHAMPAGNIER suivant 2 axes :

- l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) en favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- le développement de la mixité sociale.

Cet accompagnement se compose de :

- ◆ ½ journée : temps d'observation et restitution avec les équipes (23/02/2022)



- ◆ 1 journée de formation avril 2022 : journée collective
- ◆ ½ journée (mai à juin 2022) : mise en œuvre des pistes d'actions, retour sur les éventuelles difficultés persistantes, ...



Depuis novembre 2021, après une rencontre entre Guillaume BRED, responsable du service enfance-jeunesse et sa maman pour évoquer ses particularités, Noé, jeune champagnard de 14 ans, scolarisé à l'IME « La Clé de Sol » à EYBENS, profite, sur certains jours de ses vacances, d'animations proposées par le service enfance-jeunesse avec comme objectifs : reconnaître l'enfant à part entière au sein du groupe, faire preuve d'égalité et de justice, respecter son rythme, sa personne et sa dignité, prendre en compte ses besoins spécifiques, lui permettre de partager ses loisirs comme et avec les autres, de se sentir en sécurité physique et affective, de vivre des situations favorisant son autonomie, d'intégrer les mêmes règles que les autres, de prendre du plaisir, de participer à des activités ou à des aventures et de se sentir reconnu dans ses capacités.

La maman tient à souligner l'engagement, la disponibilité et l'écoute de toute l'équipe du service enfance-jeunesse pour l'intégration de Noé.





FIBRE FTTH

Comme nous avons pu l'écrire dans un écho-champagnard précédent, le déploiement de la fibre optique est coordonné sur notre commune par le Département de l'Isère via notamment Isère Fibre.



Ces derniers mois vous avez pu voir l'accélération du déploiement de la fibre par l'entreprise délégataire du Département de l'Isère. Les moyens déployés par cette société ont été très importants et il convient de remercier les équipes du département pour avoir pris en compte nos alertes liées à la saturation du nœud de raccordement ADSL présent sur la place du Laca.

Le réseau ainsi déployé devrait être prochainement réceptionné par Isère Fibre ce qui amènera, après un temps de gel réglementaire, à la possibilité pour les habitants de pouvoir souscrire à une offre fibre FTTH (*Fiber To The Home*).

Afin que cette étape se passe pour le mieux pour ceux qui souhaiteraient basculer sur la fibre, il est important de rappeler quelques fondamentaux :

- Il n'est évidemment pas obligatoire de basculer sur la fibre, les offres ADSL seront toujours actives jusqu'à minima 2030 ;
- Même si l'opérateur aménageur est une filiale du groupe Altice/SFR, le réseau est ouvert à l'ensemble des fournisseurs d'accès internet, vous pouvez choisir librement ;
- Le service universel reste le réseau cuivre déployé en son temps par France Telecom, il convient de ne pas substituer le cuivre par la fibre et bien de faire cohabiter les deux ;
- Les réseaux fibre optique souffrent de manière générale d'un fort taux d'échec au raccordement, nous vous conseillons donc de maintenir votre offre ADSL jusqu'à mise en fonction effective de votre offre fibre.

En savoir +

Pour toute question concernant le déploiement de la fibre optique, vous pouvez consulter le site iserefibre.fr



| TRIBUNES POLITIQUES |

LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Texte non parvenu

LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Prévu pour les communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation a vocation à éclairer les choix budgétaires qui déterminent les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Ce débat ne revêt aucun caractère obligatoire pour la commune mais se veut être une démarche de transparence de l'action publique et un exercice démocratique important dans la vie de la collectivité. Instauré à CHAMPAGNIER à l'occasion du débat sur le budget 2021 il est pour nous un temps nécessaire pour préciser publiquement les intentions et les réalisations de l'année qui débute.

Le débat 2022 a été préparé par les réunions de la commission municipale Finances et personnels et dans le cadre d'une représentation proportionnelle des élus issus des deux listes candidates aux élections municipales de mars 2020. Présenté lors de la séance précédent le vote du budget il offre la possibilité à chaque conseiller municipal de commenter, questionner et amender les choix de la municipalité.

Accessible, comme toutes les séances du conseil municipal, en mairie et en vidéo sur le site internet de CHAMPAGNIER, il est important que tout un chacun dispose d'un accès permanent à l'information. Les mots et les chiffres ont un sens, ils nous engagent et nous sommes fiers aujourd'hui que ce débat puisse avoir lieu chaque année grâce à la mobilisation des élus et des services de la commune.

Prochaine étape, le vote du budget primitif 2022 le 29 mars à 18h en mairie ou en visio !

Florent CHOLAT, Maire de CHAMPAGNIER pour la liste *Champagnier en commun*



Nathalie BARON, Hubert COLLAUVET et Brigitte ORGANDE, élus de la liste Ensemble pour l'avenir de CHAMPAGNIER



À VENIR

27 MARS / RIA - L'U3C REVIENT ENFIN EN 2022

Après 2 très longues années d'attente, nous sommes heureux de reprendre l'organisation de notre cross et de vous accueillir le dimanche 27 mars prochain sur nos sentiers, avec comme chaque année les incontournables cross long (10,5 km), cross court (6 km), marche familiale et nombreuses courses enfants.



La commune s'associe au cross et dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024*, deux expositions « Fairplay » et « Sport et diversités » du CDOS Isère, Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère seront présentées à l'Espace des 4 Vents.

*Le label "Terre de Jeux 2024" valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et

s'engager dans l'aventure olympique et paralympique, quels que soient leur taille ou leurs moyens.



A savoir

À l'issue des courses, une célébration est organisée destinée aux jeunes sportifs du village (voir l'appel à candidature dans l'Echo de janvier).

Venez nombreux à la rencontre de nos futurs champions

13 AVRIL / SOU DES ECOLE - CARNAVAL

LE MERCREDI 13 AVRIL PROCHAIN, LE CARNAVAL DE CHAMPAGNIER EST DE RETOUR



Cet événement est organisé par le Sou des Ecoles, avec la participation du service Enfance/jeunesse.

Petits et grands sont les bienvenus pour ce moment convivial et gratuit. Cette année, nous avons choisi le thème « Autour du monde ».

Les festivités débuteront à 15h à l'Espace des 4 Vents avec une séance maquillage pour ceux qui le souhaitent. Ensuite, place au défilé dans le village qui partira à 15h30.

De retour à l'Espace des 4 Vents, vous pourrez assister à la mise à feu de "M. Carnaval", fabriqué par les enfants du centre de loisirs.

Musique, danse et jeux seront également au programme jusqu'à 18h30.

Amenez votre éco-cup pour vous rafraîchir et des gâteaux vous seront offerts.

Nous serons très contents de vous retrouver déguisés à cette occasion !

L'équipe du Sou des Ecoles

Organisé par le Sou des Ecoles
Avec la participation du service Enfance-Jeunesse

Vous voulez nous aider ?
Contactez-nous : soudesecoles@gmail.com

Rdv à l'espace des 4 vents

Amène ton éco-cup !

Boissons Gâteaux

Mercredi 13 avril 2022

Gratuit

CARNAVAL de Champagnier

Petits et grands bienvenus !

Thème Autour du monde

PROGRAMME

- 15h : Maquillage
- 15h30 : Départ du défilé dans le village
- 16h30 : Brûlage de "Monsieur Carnaval" Musique/Danse/Jeux
- 18h30 : Fin des festivités

20 AVRIL / ENBELLAM - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ENBELLAM VOUS INVITE À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 20 avril 2022 à 18h45
salle Fraternité

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rappel de la raison d'être et du fonctionnement de l'Association
- Bilan de ses actions 2021
- Renouvellement du bureau
- Montant de la cotisation annuelle
- Echanges sur les projets prévus et recueil des idées, suggestions et besoins des Champagnards pour 2022.

Au plaisir de construire des projets ensemble, EnBellAm vous dit à bientôt ...

Un moment de convivialité autour d'un verre conclura cette réunion.

Pour toutes questions ou si vous souhaitez nous rejoindre ☎ : 06 26 04 05 32
enbellam@gmail.com

| VIE ASSOCIATIVE |



POMPIERS HUMANITAIRES SOLIDAIRES



Sous la houlette de Frédéric VIGREUX, membre de l'association PHS, en présence de Florent CHOLAT, maire de CHAMPAGNIER et de Dominique BONNET, maire de MONTBONNOT, deux véhicules avec 30m3 de matériel sont partis de la place du Laca, mercredi 16 mars à 10h, pour un périple de 2500 km en soutien logistique d'urgence à la population ukrainienne via la ROUMANIE, en collaboration étroite avec les pompiers roumains.

A savoir

Pour les suivre

<http://www.pompiershumanitaires.org>



CLUB D'ORTHOGRAPHE

APPEL À BÉNÉVOLES POUR RELANCER LA DICTÉE DE CHAMPAGNIER



Le club d'orthographe créé en 2007 avec 5 personnes a atteint au fil des années un total de 25 adhérents et 22 membres de soutien.

Le club se réunit le jeudi soir de 18h30 à 20h, salle Fraternité.

Pour sa présidente, Marie-Thérèse DEBROIZE, l'orthographe a une place importante dans la vie quotidienne et elle souhaite sensibiliser les gens à son intérêt.

De 2012 à 2018, Marie-Thérèse organisait en plus des séances hebdomadaires « la grande dictée de CHAMPAGNIER » qui a connu un vif succès.


Les participants venaient de toute l'agglomération grenobloise.

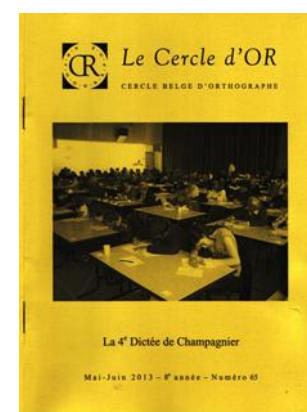


Plusieurs raisons ont amené le petit groupe organisateur du club à y renoncer, entre autres le nombre et la diversité des tâches à accomplir.

Mais avec de l'aide (pour les inscriptions, la recherche de livres pour les lots, etc.), Marie-Thérèse et son club seraient partants pour relancer la dictée.

Renseignement et inscription

 mtdebroize@aol.com





RETOUR EN IMAGES

6 FÉVRIER / SPECTACLE « TELLES QU'ELLES »



La MJC et l'association champagnarde 'Un thème, un livre, un débat' ont proposé, le dimanche 6 février à 17h à l'Espace des 4 Vents, un échange dédié à la place des femmes dans le monde et à la déconstruction des stéréotypes.

Pour lancer cette discussion, la compagnie Vizilloise 'Partage' a proposé, gratuitement, 'Telles qu'elles' un spectacle de lecture entrecoupé de chants.

Les 5 lectrices, les 3 lecteurs, la chanteuse et le guitariste ont été largement applaudis par les spectateurs.

Comme l'a dit une spectatrice : les absents ont eu tort.

| VIE INTERCOMMUNALE |

11 ET 12 JUIN / FAITES DU SPORT



Vous voulez participer en tant que bénévole à un événement sportif convivial et festif les 11 et 12 juin 2022 ?

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles pour la « FAITES DU SPORT ».

“Faites du Sport” est un événement organisé par la commune de BRIÉ en partenariat avec les communes de JARRIE et CHAMPAGNIER.

Plusieurs d'équipes champagnardes sont inscrites.

Tout le monde peut s'engager dans une mission de volontaire.

Étudiants, actifs ou retraités c'est une question d'envie, de parcours et d'expérience recherchée. Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif pour s'investir.

Les bénévoles pourront apporter leur concours dans différents domaines :

- ♦ Préparer en amont le montage des stands ; accueillir ; orienter et assister les participants et spectateurs ; s'occuper d'une des activités sportive en binôme ; tenir la buvette, etc. ...

Pour tous les bénévoles l'organisation fournira un polo de l'organisation avec casquette, vous pourrez manger le samedi soir avec les participants et les partenaires. Vous serez invités à la soirée des partenaires et capitaines le vendredi 17 juin à la mairie de BRIÉ ET ANNONNES ou vous pourrez voir en avant première le film de la manifestation.

Venez rejoindre l'équipe d'organisation dans l'aventure en vous connectant sur =>

faitesdusport.brie@gmail.com

Nous suivre sur Facebook : [FaitesduSport BRIÉ \(JARRIE CHAMPAGNIER\)](#)

A savoir

LA « FAITES DU SPORT » C'EST QUOI

- ♦ 16 équipes s'affrontent sur les communes de BRIÉ ET ANNONNES, JARRIE et CHAMPAGNIER.
- ♦ 30 bénévoles
- ♦ 300 participants sympas
- ♦ 16 sports
- ♦ De nombreux partenaires
- ♦ 1 repas et 1 concert le samedi soir
- ♦ Des interviews et des directs filmés

Il est aussi possible d'être bénévole uniquement à CHAMPAGNIER le dimanche matin 12 juin pour les activités tenues sur la commune.





COLLECTE DES TEXTILES

Lors la dernière campagne du 25 octobre au 5 décembre 2021 les quantités de textiles collectées auprès des 38 communes partenaires (84 conteneurs installés) s'élevèrent à 88 tonnes, soit en moyenne plus d'une tonne collectée/conteneur sur 6 semaines (chiffre stable par rapport aux opérations précédentes).

Pour Champagnier, le conteneur a permis de collecter **1315 kg de textiles** (1255 kg au printemps 2021).



La prochaine opération de collecte se déroulera **du 18 avril au 29 mai 2022**
Parking de la Mairie

A savoir

« Tous les vêtements, linges de maison et chaussures sont acceptés : qu'ils soient en bon état ou usés, déformés, troués, démodés... Ils doivent être déposés dans un sac bien fermé. »

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : LE COMPOSTAGE A L'HONNEUR

En moyenne, chaque métropolitain produit 60 kg de déchets alimentaires par an. Cela représente un tiers des ordures ménagères (poubelle grise). Parce que l'on n'a rien inventé de mieux pour valoriser ces déchets alimentaires et réduire la poubelle grise, une vague de promotion du compostage va être lancée dans le Sud Grenoblois au printemps avec distribution de matériel.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Métropole a pour objectif de diviser par deux le poids de ses ordures ménagères d'ici 2030. Un des leviers pour atteindre cet objectif est de sortir les déchets alimentaires de la poubelle grise.

Pour éviter que des épluchures ou des restes de repas transitent sur les routes pour finir en fumée à l'incinérateur, la Métropole met gratuitement des composteurs à disposition des habitants de notre commune. Composter dans son jardin est le moyen le plus écologique et économique pour réduire sa poubelle grise et préserver son environnement sans grand effort.

Et si vous doutez encore de l'intérêt du compostage, notez que vous n'avez pas besoin de passer des heures dans votre jardin.

C'est un cercle vertueux naturel. Ces déchets organiques se décomposent tout seul, et leur volume diminue pour se transformer en compost, un genre d'engrais qui ressemble du terreau, très apprécié des plantations. On parle de « retour à la terre ».

Les personnes qui souhaitent en savoir plus sont invitées à participer à des ateliers pour (re) découvrir les bonnes pratiques pour faire un bon compost, très facilement et sans nuisance.

C'est même un premier pas vers le jardinage zéro déchet.

Des agents mandatés par la Grenoble Alpes Métropole passeront également à domicile pour proposer de vous équiper en composteur (bois ou plastique).

Si vous n'êtes pas présent ce jour-là, contactez le **0 800 500 027** pour commander gratuitement votre composteur.*

*Vous pourrez le retirer au magasin métropolitain, 2 rue de Bretagne à Echirolles.



Une question ?
Un conseil ?
Envie de vous équiper ?

Venez rencontrer des experts du compostage à l'occasion de stands dédiés sur notre commune début avril.



19e CONCOURS DES ÉCOLES A VÉLO



L'ADTC - Se déplacer autrement (association de piétons, cyclistes et usagers des transports en commun de la région grenobloise) organise le **jeudi 12 mai**, en partenariat avec le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), la 19e édition du Concours des écoles à vélo ouvert aux écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes du Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole.

La municipalité soutient cette initiative et espère qu'un maximum d'élèves de l'école de CHAMPAGNIER viendront à l'école à vélo, en tricycle ou en draisienne. C'est le plus haut pourcentage d'élèves cyclistes qui permet le classement des écoles.



A savoir

L'objectif est de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à l'école à vélo : bienfaits sur la santé et l'environnement, activité physique, autonomie, rapidité ...





PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021/2026

Les ambitions de la Métropole

De 2021 à 2026

Le climat, notre première priorité

Faire face aux enjeux de transition écologique et sociale nécessite une ambition forte, que les élus métropolitains traduisent par le biais du Plan Pluriannuel d'Investissement.



La rénovation énergétique des bâtiments



L'amélioration de la qualité de l'air et l'évolution des mobilités



L'entretien de la voirie et la végétalisation de l'espace public



La construction et la réhabilitation de logements pour tous



Le développement économique du territoire

La Métropole a conscience des responsabilités qu'elle doit assumer depuis sa création en 2015 afin de faire face aux crises sociales et écologiques. Soucieuse d'accompagner l'ensemble des habitantes et habitants dans les transitions qui s'imposent, la Métropole se pose en soutien des communes et gère le quotidien comme elle anticipe sur l'avenir.

Le PPI incarne les moyens que se donne la Métropole afin d'être à la hauteur des ambitions



Le PPI porte avec force les priorités politiques de la Métropole. Les dépenses en faveur des mobilités douces, de l'amélioration de la qualité de l'air, de la construction de logements sociaux sont donc fortes. Les transitions doivent être inclusives : les plus fragiles sont au coeur de nos préoccupations.

C'est le sens des dispositifs tels que la prime air bois, Murmur ou l'accompagnement à la mise en place de la ZFE.

Les projets urbains et paysagers consolident l'équilibre du territoire en facilitant le développement de polarités sur des secteurs stratégiques de notre Métropole. Ils s'inscrivent dans une réflexion poussée sur le lien à constituer avec notre tissu économique, indispensable à notre propre santé financière et à l'emploi sur le territoire.

Etre exemplaire

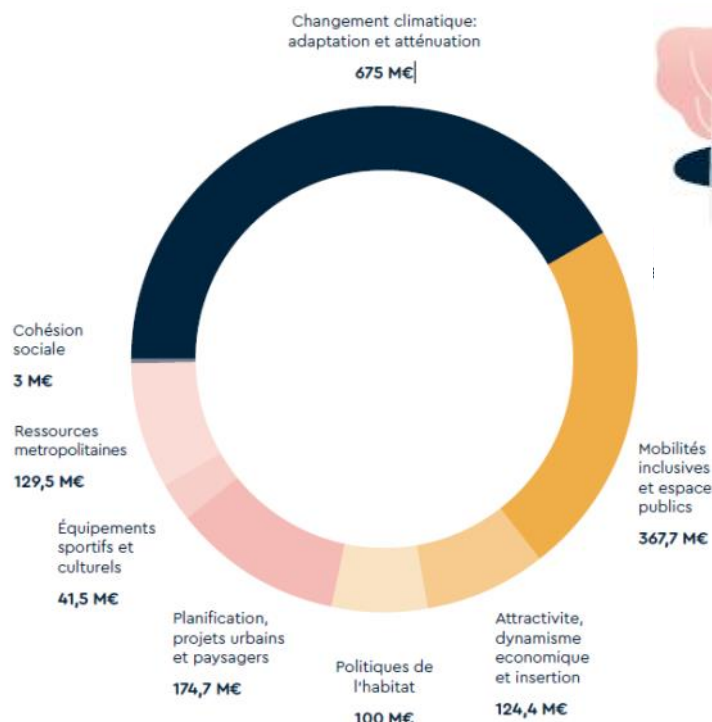
La Métropole a conscience de l'exemplarité qu'elle doit elle-même porter. C'est pourquoi les ressources métropolitaines sont orientées vers des initiatives essentielles : la rénovation du siège de la Métropole, la mutualisation de ses implantations et le déploiement de moyens de transports alternatifs pour ses agents.

Au-delà de ces projets essentiels, la Métropole a adopté un SPASER qui doit permettre d'impulser une politique d'achats responsables, du point de vue social et écologique, tout en favorisant les entreprises locales.



Grandes lignes budgétaires 2021-2026

Total : 1615,8 M€





MAIRIE

Ouverture au public

Lundi - Mercredi - Vendredi
De 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi
Pas d'accueil

Accueil téléphonique

☎ 04.76.98.08.83

Courriel

✉ mairie@champagnier.fr

Site web

www.champagnier.fr

Appli mobile

Illiwap (sur Android et iOS)

Permanence Maire/Elus

Sur rendez-vous

Urbanisme

Sur rendez-vous

Le lundi de 13h30 à 17h30

Accueil téléphonique

☎ 04.76.98.86.99

De 9h à 12h sauf le mercredi

Courriel

✉ urbanisme@champagnier.fr

AGENDA

DIMANCHE 27 MARS

Ultra Crazy Cross

9h30 - Espace des 4 Vents

MARDI 29 MARS

Conseil municipal

18 h - Mairie

DIMANCHE 3 AVRIL

Ludo partie

de 14h à 17h30 - Espace des 4 Vents

DIMANCHE 10 ET 24 AVRIL

Elections présidentielles

MERCREDI 13 AVRIL

Carnaval

15h—Espace des 4 Vents

MERCREDI 20 AVRIL

AG EnBellam

18h45 - Salle Fraternité

POLICE MUNICIPALE



Pour contacter
les agents de la police municipale
☎ 06.01.81.03.13

✉ policepluricommunale.jccb@gmail.com
Gendarmerie ☎ 17

BIBLIOTHEQUE

HORAIRES

Mardi 17h30 à 20 h30
Mercredi 10h à 12h et de 15h à 19h
Vendredi 16h30 à 19h

Espace 4 Vents Chemin du Gal ☎ 04.76.99.83.72
bibliotheque@champagnier.fr

La bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi pendant les vacances de Pâques de 15h à 19h.

RAPPEL

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie entre le jour de leur 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Il est nécessaire de se munir de la carte d'identité et du livret de famille.



À la suite du recensement, une attestation est délivrée.

Le recensement permet au centre du service national de VARCES de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

APPLICATION « ILLIWAP » POUR INFORMER ET ALERTER EN TEMPS RÉEL



Téléchargeable depuis votre smartphone sur **Google Play (Android)** ou sur **Apple Store (iOS)**, il vous suffit d'entrer « Illiwap » dans la barre de recherche, et de cliquer sur le bouton « Installer » pour la télécharger.

Recherchez ensuite la station « Mairie de Champagnier » et restez informés de l'actualité de la commune.

Illiwap est entièrement gratuit, sans publicité et sans collecte de données personnelles.



Journal
d'information
Echo Champagnard
MARS 2022

Réalisation et impression : Commune de CHAMPAGNIER
38800 - Place de l'Église
Directeur de la publication : Florent CHOLAT, Maire
Crédit photos Commune, Mairie, Jean-François PLASSART
Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Elise BRALET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Véronique REVOL

Réalisé sur papier certifié FSC 100%
Tirage - 650 exemplaires - Dépôt légal à la parution